

LIGNIÈRES-CHATELAIN

Sans pulpes de betteraves, il réduit son cheptel

Concurrencé par les méthaniseurs, Hubert Avet, qui engraisse environ 600 bêtes par an, n'a pas été livré en pulpes à l'issue de la campagne betteravière, n'étant pas planteur et donc pas prioritaire. Il se voit contraint de réduire son élevage.

BENOÎT DELESPERRE

Gros risque, pas franchement inattendu mais désormais bien réel, pour Hubert Avet, éleveur laitier et engraisseur à Lignières-Chatelain, dans le sud de la Somme. « Il y a eu moins de rendement dans les betteraves cette année et les pulpes partent dans les méthaniseurs. Et comme je ne suis pas planteur de betteraves, je ne suis pas prioritaire pour obtenir des pulpes. En décembre dernier, mon fournisseur de pulpes m'a annoncé que je ne serai pas fourni. Aujourd'hui, la seule solution que j'ai trouvée, c'est de ne pas remplacer mes animaux au fur et à mesure qu'ils partent à l'abattoir. Et donc, je vais me retrouver avec un bâtiment vide dans quelques mois. Mon activité va s'arrêter jusqu'à ce que je puisse avoir des pulpes. », résume-t-il.

« Il y a dix ans, les sucreries pleuraient pour que les éleveurs achètent leurs pulpes »

Hubert Avet

Il nous montre ses trois silos de stockage de pulpes, habituellement pleins au lendemain de la campagne betteravière. Ils sont vides. Puis, il nous emmène dans ses hangars, où 400 taurillons engraisent paisiblement, Charolais, Rouge des Prés, Blonde d'Aquitaine, etc. « Je les



Hubert Avet, devant un lot de taurillons charolais. Au milieu, une ration alimentaire aujourd'hui principalement composée de maïs fourrager.

achète à huit mois, je les revends à 18 mois à la coopérative Prénor, une filiale de Bigard. »

Il nous montre leur ration alimentaire : « Chaque animal mange 10 kg de maïs fourrager et 10 kg de pulpes surpressées par jour. Je suis autonome pour le maïs, mais je dois acheter 700 tonnes de pulpes par an. Il y a dix ans, les sucreries pleuraient pour que les éleveurs achètent leurs pulpes. Il y a trois ans, je les achetais encore à 25 € la tonne ; l'an dernier, à 32 € car il y avait moins de quantité ;

cette année, elles valent environ 50 € la tonne, mais je n'en ai pas car je ne suis pas prioritaire n'étant pas producteur de betteraves. Et ces derniers orientent leurs quantités vers les méthaniseurs. »

« CHANGEMENT DE PARADIGME »

Une version parfaitement validée par ledit fournisseur, Bernard Margaron, PDG de Margaron SAS, basé à Roybon (Isère) et leader européen des coproduits et matières premières pour l'alimentation ani-

male. « Il y a un changement de paradigme. Les pulpes betteravières ne sont plus fléchées vers la filière élevage mais la filière énergie. Les industriels sucriers eux-mêmes préfèrent travailler avec les méthaniseurs plutôt qu'avec les éleveurs. Et dans votre région, la Picardie, où le nombre d'éleveurs a diminué, où le nombre de sucrerie a diminué, il y a une forte augmentation du nombre de méthaniseurs et de leurs capacités. Les méthaniseurs ne traitent plus les effluents de l'élevage mais des cultures

intermédiaires à vocation énergétique (dite CIVE, NDLR) ainsi que des cultures dédiées aux méthaniseurs. C'est structurel. En outre, la récolte de betteraves a été mauvaise cette année, avec des quantités faibles », explique celui qui est également président de Valoria, le syndicat des professionnels de la valorisation en alimentation animale des coproduits de l'industrie agroalimentaire.

Ajoutez à cela la guerre en Ukraine (dont l'une des conséquences est l'arrêt du séchage des pulpes, ce qui remet des quantités sur le marché principalement pour les méthaniseurs), l'interdiction des néonicotinoïdes qui risque encore, l'année prochaine, de provoquer une réduction des emblavements et une baisse des rendements. L'avenir est tout sauf un long fleuve tranquille pour l'éleveur et son fournisseur. Qui l'un et l'autre recherchent des solutions à court et moyen terme : retrouver des quantités sur le marché et mettre en place d'autres systèmes d'alimentation du bétail : maïs, soja, etc. Le groupe sucrier Terreos n'a pas répondu à nos sollicitations. ■

L'interview d'Hubert Avet en vidéo en scannant ce QR code ou sur courrier-picard.fr



SOMME SUD-OUEST

Des animateurs d'accueil de loisirs recherchés

La communauté de communes Somme Sud-Ouest (CC2SO) est à la recherche d'animateurs de centres de loisirs en prévision de la saison estivale. Les saisonniers interviendront dans les 10 structures d'accueil de loisirs ouvertes sur le territoire. Une quarantaine d'entre eux (uniquement des profils n'ayant jamais travaillé pour la CC2SO) ont été accueillis lors d'une matinée dans les locaux de la Maison des jeunes à Hornoy-le-Bourg.

Ce temps de recrutement sous la forme d'entretien et de mises en situation mettant en avant les principales missions de l'animateur avait été préparé au préalable par les directeurs des ACM (accueil collectif de mineurs) dans le cadre des réunions de coordination. Les participants ont débuté leur matinée par un petit-déjeuner, suivi d'une présentation du BAFA citoyen et d'un jeu brise-glace. Ils ont ensuite profité de quatre at-



Une quarantaine de candidats ont été accueillis pour un job dating dans les locaux de la Maison des jeunes à Hornoy-le-Bourg.

eliers de mise en situation : un atelier jeux collectif, un dédié aux activités manuelles, un spécifique à la pratique du camping et enfin un atelier dédié à la sécurité. Une séance d'entretiens a permis aux candidats d'échanger avec leur futur directeur de structure.

Les appelés sont détenteurs d'un brevet professionnel de la jeunesse, de

l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueil collectif de mineurs (BAFA) ou encore d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD).

Les non-diplômés pouvaient intégrer éventuellement le dispositif BAFA citoyen proposé par le service vie scolaire qui a en charge les accueils collectifs de mineurs communautaires. Les candidats retenus dans le cadre du BAFA citoyen auront leur brevet financé contre quelques heures de travail qui permettront la réalisation d'un projet.

Le service vie scolaire recherche encore des animateurs et des directeurs pour ses dix structures ouvertes lors des vacances estivales 2023, mais également pour ses 21 structures périscolaires. ■

Candidature et renseignements auprès de Gauthier Piérard : coordonnateur.acm@cc2so.fr ou 06 16 91 53 77.

L'ACTUALITÉ EN FLASH

AILLY-SUR-NOYE

L'union des combattants prolongée pour un an avant dissolution



Les membres de l'Union nationale des combattants (UNC) de la Somme, section Ailly-sur-Noye, se sont réunis samedi 28 janvier pour leur assemblée générale avec Roger Poulain, représentant l'UNC départementale. Ils avaient invité des porteurs de drapeaux des ACPG et la présidente du Souvenir français, Françoise Offret.

La réunion a débuté par une minute de silence en hommage au président, récemment décédé, Gérard Boucher, à la tête de l'association depuis 1988. Puis le secrétaire, Gérard Leroy, et le trésorier, Youssef Amara, ont fait un bilan de l'association. Si les finances sont positives, le nombre des membres déclinant depuis plusieurs années, la réflexion porte sur l'avenir de l'association.

« Nous en avons parlé avec Gérard Boucher, explique Youssef Amara, cela fait trois ans que nous nous posons la question. En accord avec lui, nous proposons de dissoudre l'association en fin d'année et de transférer les actifs au Souvenir français. »

Pendant l'année 2023, Gérard Leroy assurera les fonctions de président-secrétaire. Les anciens combattants et les porteurs de drapeaux continueront à se retrouver lors des cérémonies commémoratives.